

Saint-Denis, le 23 janvier 2020

Nouveau coronavirus : recommandations aux voyageurs

Plusieurs cas d'infection à un nouveau coronavirus ont été confirmés, initialement dans la ville de Wuhan, en Chine; et secondairement dans d'autres provinces de Chine et dans d'autres pays. L'Agence Régionale de Santé fait le point sur les mesures mises en œuvre et les recommandations aux voyageurs.

— Contexte

Plusieurs cas d'infection virale à un nouveau coronavirus ont été rapportés en Chine, possiblement liés à la fréquentation d'un marché d'animaux vivants dans la ville de Wuhan (700 km de l'Ouest de Shanghai). Des investigations sont en cours pour mieux connaître ce nouveau virus (modes de transmission, sévérité, contagiosité).

Des cas ont par ailleurs été confirmés en Thaïlande, au Japon et en Corée du Sud). Plusieurs formes graves ont été constatées, certaines conduisant au décès de patients.

La situation est suivie avec attention par les autorités sanitaires nationales et par l'Organisation Mondiale de la Santé, et fait l'objet d'une communication actualisée régulièrement.

Consulter le point de situation de Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/cas-groupes-de-pneumopathies-possiblement-associes-a-un-nouveau-coronavirus-wuhan-chine>

— Conseils aux voyageurs

Aucune restriction de voyage n'est recommandée à ce jour par l'OMS. Cependant, afin de limiter les risques de transmission de ce virus, les autorités sanitaires émettent des recommandations aux voyageurs, devant séjourner dans un pays où des cas d'infection par le nouveau coronavirus ont été signalés.

Avant votre séjour :

Il est recommandé de consulter régulièrement la fiche « Conseils aux Voyageurs » de ce pays pour vérifier quelles régions sont touchées (diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs).

Pendant votre séjour :

- **Se conformer aux recommandations locales**
- **Eviter tout contact avec des animaux vivants ou morts notamment dans les marchés**
- **Eviter tout contact rapproché avec des personnes ayant de la fièvre et qui toussent**
- **Ne pas manger de viande non ou peu cuite**
- **Se laver régulièrement les mains avec du savon ou des solutions hydro-alcooliques**
- **En cas de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) :**
 - Consulter rapidement un médecin localement
 - Porter un masque chirurgical si l'on est en contact avec d'autres personnes
 - Utiliser des mouchoirs jetables
 - Se laver les mains régulièrement

A votre arrivée à La Réunion et dans les 14 jours suivant votre retour :

En cas de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires), il est recommandé de prendre des précautions pour ne pas contaminer votre entourage :

- **Rester à distance, se protéger la bouche lors de la toux, porter un masque chirurgical si l'on est en contact avec d'autres personnes**
- **Utiliser des mouchoirs jetables et se laver les mains régulièrement**
- **Contactez rapidement le Samu Centre 15** en faisant état des symptômes et des pays visités récemment : les professionnels de santé pourront déterminer la conduite à tenir pour la prise en charge. **Ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle transmission.**

— Mesures sanitaires prises à La Réunion

La situation est suivie avec attention au niveau national et à La Réunion (Ministère de la santé, ARS et Santé Publique France).

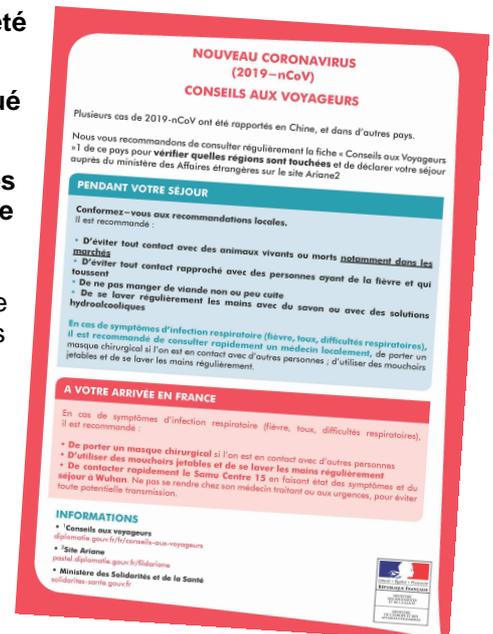
La Direction générale de la santé a diffusé **la conduite à tenir et les recommandations de prise en charge**, dont le signalement au Samu-Centre 15 de tout cas suspect, aux établissements et professionnels de santé. L'ARS de La Réunion s'est assurée dès mardi 21 janvier 2020 de la bonne réception de ces consignes,

Une **astreinte régionale d'infectiologue** est mise en place avec le CHU de La Réunion, afin de pouvoir disposer immédiatement de l'expertise médicale en cas de signalement d'un patient possible.

Dès mardi 21 janvier 2020, des mesures d'information ont été mises en place à l'aéroport à destination des voyageurs :

- **affichage le jour même, à l'instar de ce qui a été pratiqué en métropole à l'aéroport de Roissy-Charles De Gaulle,**
- **distribution, dès aujourd'hui, de flyers aux passagers des vols au départ ou en provenance d'Asie, avec présence physique des équipes du contrôle sanitaire aux frontières.**

Ces mesures seront revues, autant que nécessaire, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et des instructions des autorités sanitaires nationales et internationales.



Contact Presse :

Huguette YONG-FONG

Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr